

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry**

Le 22 juin 2021

Procès-verbal de la 5^e réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry tenue le 21 juin 2021 à 18h45 par visioconférence

PRÉSENCES :

Mme Selma Hujic	parent
M. Éric Prud'homme	parent
Mme Najat Boughaba	parent
Mme Mélanie Jolivet	parent
M. Bertin Keutchogue	parent
M. Zouhair Ait-Taleb	parent
M. Martin Coulombe	enseignant
M. Ronel Théodore	enseignant
M. Dave Corcoran	enseignant
M. Guy St-Martin	enseignant
M. Stéphane Breault	enseignant
M. Daniel Guernon	professionnel
Mme Anne Allard	soutien
Lina Baba	élève
Ioana Nedelea	élève

ABSENTS :

Mme Yasmina Akeb	parent
------------------	--------

AUSSI PRÉSENT:

Mme Geneviève Dandurand	directrice
Mme Isabelle St-Denis	adjointe-administrative

1. ACCUEIL

M. Prud'homme souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté le quorum, M. Prud'homme ouvre la séance.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry**

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Prud'homme fait la lecture de l'ordre du jour.
Il est proposé par Najat Boughaba, secondé par Bertin Keutchogue et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 avril 2021

Il est proposé par Selma Hujic, secondé par Dave Corcoran, et résolu :
QUE le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2021 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 juin 2021

La version élève du calendrier a été envoyé aux membres.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

7. POINTS EN ADOPTION

Aucun point en adoption

8. POINTS EN APPROBATION

-Frais chargés aux parents. Présentation des frais et explications par la gestionnaire administrative, madame Isabelle St-Denis.

Il est proposé par Guy St-Martin, secondé par Bertin Keutchogue et approuvé à l'unanimité.

-Utilisation des locaux – Nos locaux sont utilisés au maximum de la capacité.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry**

Il est proposé par Martin Coulombe, secondé par Selma Hujic et approuvé à l'unanimité.

9. POINT EN INFORMATION

9.1 MOT DU REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES

La dernière rencontre était avant notre rencontre du 9 juin.

9.2 MOT D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

La dernière rencontre a eu lieu le 14 juin. Les activités reprendront en septembre prochain.

9.3 MOT D'UN REPRÉSENTANT EHDAA

Rien de nouveau, les activités reprendront en septembre prochain.

9.4 MOT D'UN REPRÉSENTANT AESCSPPI

Aucune information car il n'y a plus de rencontre depuis avril.

9.5 MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun représentant

9.6 MOT DE LA DIRECTION

- Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain. Présentation par madame Isabelle St-Denis, gestionnaire administrative.
- Présentation de la grille-horaire qui a été préparée par un comité formé d'enseignants du 1^{er} et 2^e cycle, de membres du personnel de soutien, technique et professionnel ainsi que la direction. Une consultation auprès des différents membres du personnel est en cours et nous vous aviserons dès que la décision sera rendue.
- Présentation modifications règlements et code de vie
2 modifications sont apportées, ajout de la politique sur le plagiat tel que spécifié dans les documents du MELS et politique sur les appareils électroniques.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry**

- Préparation du rapport annuel – Le rapport doit être présenté au moment de la première rencontre de parents au mois de septembre 2022.

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

11. DIVERS

Une façon de remercier les membres du CÉ en offrant un bon pour un restaurant du quartier.

Proposé par Najat Boughaba, secondé par Martin Coulombe et approuvé à l'unanimité.

12. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mélanie Jolivet, secondé par Martin Coulombe et résolu : **QUE** l'assemblée soit levée à 20h42

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président
M. Éric Prud'homme

La directrice
Mme Geneviève Dandurand